

Direction Adjointe de la Direction Technique et Numérique  
Groupe d'Etudes et d'Information sur les Phénomènes  
Aérospatiaux Non identifiés

DTN/DA/GP

Toulouse, le 11/09/2024

## COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

### CAS D'OBSERVATION

**CHANTELOUP-EN-BRIE (77) 12.06.2022**



**PARIS - Les Halles**  
SIÈGE  
2, place Maurice Quentin  
75039 Paris Cedex 01  
☎ +33 (0)1 44 76 75 00

**PARIS - Daumesnil**  
DIRECTION DES LANCEURS  
52, rue Jacques Hillairet  
75612 Paris Cedex  
☎ +33 (0)1 80 97 71 11

**TOULOUSE**  
CENTRE SPATIAL DE TOULOUSE  
18, avenue Édouard Belin  
31401 Toulouse Cedex 9  
☎ +33 (0)5 61 27 31 31

**GUYANE**  
CENTRE SPATIAL GUYANAIS  
BP 726  
97387 Kourou Cedex  
☎ +594 (0)5 94 33 51 11

RCS Paris B 775 665 912  
Siret 775 665 912 000 82  
Code APE 731 Z  
N° identification :  
TVA FR 49 775 665 912

## 1 – CONTEXTE

Le dimanche 12 juin 2022, sur la commune de Chanteloup-en-Brie (77), alors que le témoin (T1) profite de sa piscine, son attention est attirée vers 18h10 par une lumière blanche qui se détache dans un ciel bleu en direction du Sud. Elle finit par disparaître après une dizaine de secondes.

Le témoin continue ses longueurs en piscine.

Par curiosité, il regarde à nouveau dans la direction du PAN, espérant revoir quelque chose, ce qui est effectivement le cas. Il sort donc de la piscine pour aller chercher son téléphone portable et prendre des photographies et deux vidéos.

L'observation dure au total de 15 à 20mn avec un PAN qui semble immobile tout au long de l'observation et une luminosité qui varie.

Il est en compagnie de son fils (T2) mais il est le seul à témoigner.

Il envoie un QT (Questionnaire Technique) au GEIPAN le 10.08.2022

Une relance est faite par T1 le 06.10.2022.

Un dossier contenant des photos et vidéos du PAN faites par T1 nous est envoyé le 08.01.2023. Certains de ces documents étant inexploitable, nous les demandons de nouveau au témoin le 02.03.2023.

Divers échanges ont eu lieu par email entre T1 et l'enquêteur entre mars et août 2023 concernant l'envoi des photographies originales au GEIPAN. La totalité des photographies et les deux vidéos sont reçues le 24.08.2023 par courrier postal, sur clé USB.

## 2- DESCRIPTION DU CAS

La description du cas est issue de la partie narration libre du questionnaire. [Note de l'enquêteur : afin de conserver l'intégralité de la structure du récit et la manière dont le témoin l'exprime, cette narration sera retranscrite telle quelle, sans aucune correction orthographique ou grammaticale.] :

« Bonjour,

*Je vous remercie de prendre le temps de lire ces quelques lignes. Dimanche 12/06/ 2022 vers 18H10, Il fait beau, ciel bleu dégagé, aucun nuage. Je me situe au X 77600 Chanteloup en Brie. Coordonnées : X*

*Mon attention est attirée par une lumière blanche dans ce ciel tout bleu à environ 40° au-dessus de L'horizon en direction du sud. Elle finit par disparaître après une dizaine de secondes.*

*Je continue donc mes longueurs en piscine.*

*Par curiosité, je regarde à nouveau dans cette direction, espérant revoir quelque chose.*

*Et là oui, cette lumière blanche est à nouveau réapparue. Je décide alors de sortir de la piscine*

*Pour aller chercher mon téléphone portable et prendre des clichés.*

*Ce PAN n'est certes pas spectaculaire mais suffisamment intrigant à mon avis pour mériter votre Analyse.*

*Je l'observe alors plus attentivement afin de mieux en déterminer sa nature.*

*\_ ses caractéristiques :*

*\*il s'agit davantage d'un disque lumineux plutôt qu'un simple point*

*\*le disque est tout de même fortement lumineux car bien visible en plein jour dans un ciel sans Nuages (à 18H le soleil est encore haut dans le ciel)*

*\*la luminosité de ce disque varie avec le temps (sans perdre sa forme ni sa taille), diminuant*

*Progressivement jusqu'à parfois faire disparaître le disque de ma vue, avant de réapparaître un peu Plus tard.*

*\*l'analogie la plus évidente qui me vient à l'esprit est celle du feu d'un phare maritime, sans que je puisse déterminer s'il existe une séquence d'éclat ni avec quelle période.*

*\*aucun bruit audible.*

*\*le disque restera immobile dans la même position tout au long de mon observation pendant une durée totale d'environ 1/4 d'heure à 20 minutes.*

*\_prises de vues (photos et vidéos) JPEG*

*Avec smartphone Apple 13 pro*

*J'ai pris plusieurs photos et vidéos et j'en ai effacé plusieurs croyant que le PAN n'était pas visible dessus. Ce n'est que plus tard que je me suis aperçu qu'il s'y trouvait bien mais qu'il était nécessaire de zoomer au bon endroit pour le rendre visible :*

*Exemple du cliché IMG-4052 à 18H24*

*-sur quelques clichés, il apparaît bien visible sans nécessité de zoomer ainsi que sur 2 vidéos.*

*-le cliché IMG\_4060 à 18H26 est à mon avis le plus intéressant. En effet y sont visibles simultanément la trace d'un avion se dirigeant vers le nord et le PAN à sa droite quelques degrés vers l'ouest.*

*Vous pourriez donc coupler cette information avec les traces radars des tours de contrôle du secteur (Roissy, clichés, militaire de Taverny).*

*-la photo suivante à 18H26 IMG-4061, montre toujours l'avion mais le PAN n'apparaît plus, attestant du caractère « clignotant » de ce dernier.*

*\*Discussion :*

*Les caractéristiques du PAN ne m'orientent vers aucun objet que je connaisse : ballon sonde, hélicoptère, nuage, drone...*

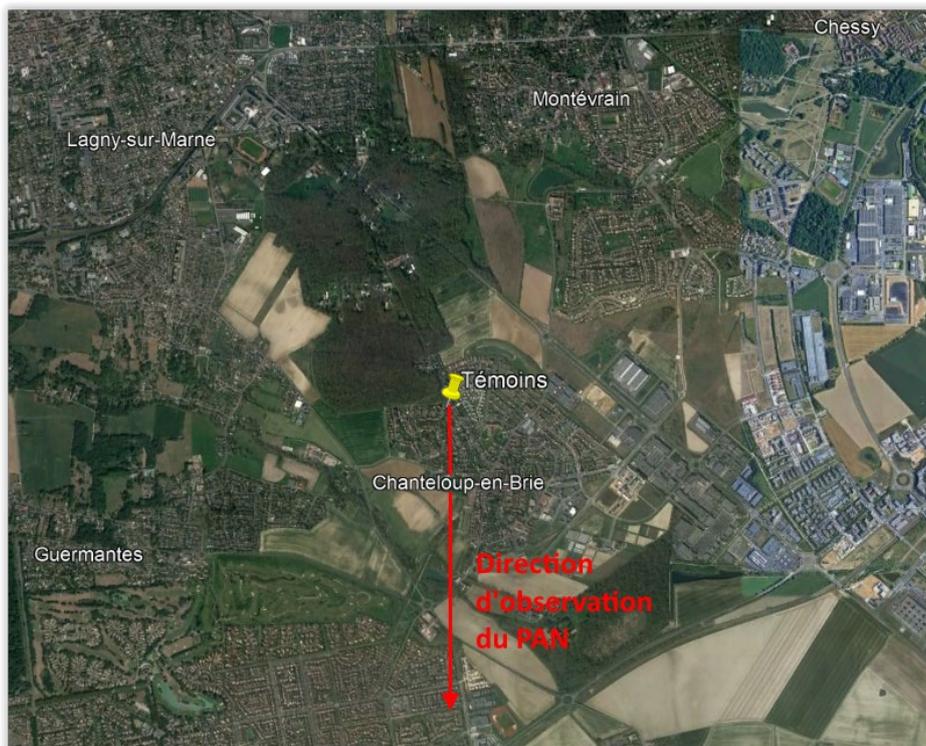
*La taille du PAN sur la photo paraît plus importante que celle de l'avion mais ne connaissant pas l'altitude, la distance, il est impossible de conclure (sauf peut-être si vous pouviez récupérer des traces radar).*

*C'est avec grand plaisir que j'attendrai un prochain entretien verbal avec vous, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.*

*Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Mme, Mr, l'expression de mes sentiments. »*

### 3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

La **situation géographique**, résumée sur la carte ci-dessous, est issue des informations transmises par T1 dans le questionnaire :



La **situation météorologique** est extraite des données issues de la publithèque de Météo France pour les stations de Torcy et de l'aéroport de Roissy, situées respectivement à environ 6,5 km à l'ouest et à environ 23 km au nord-nord-ouest de la position des témoins :

<b>Indicatif</b>	77468001				
<b>Nom</b>	TORCY				
<b>Altitude</b>	43 mètres				
<b>Coordonnées</b>	lat : 48°51'48"N - lon : 2°39'03"E				
<b>Coordonnées lambert</b>	X : 6230 hm - Y : 24295 hm				
<b>Producteurs</b>	2022 : METEO—FRANCE				
+ <a href="#">Afficher la liste des paramètres</a>					
- <a href="#">Masquer les données ...</a>					
Date	FF	DD	N	NBAS	N1
12 juin 2022 16:00	1.7	330			
12 juin 2022 17:00	2.7	360			

<b>Indicatif</b>	95527001										
<b>Nom</b>	ROISSY										
<b>Altitude</b>	108 mètres										
<b>Coordonnées</b>	lat : 49°00'54"N - lon : 2°32'03"E										
<b>Coordonnées lambert</b>	X : 6144 hm - Y : 24463 hm										
<b>Producteurs</b>	2022 : METEO—FRANCE										
+ <a href="#">Afficher la liste des paramètres</a>											
- <a href="#">Masquer les données ...</a>											
Date	FF	DD	N	NBAS	N1	C1	B1	N2	C2	B2	VV
12 juin 2022 16:00	4.0	340	1	1	1	8	1700	1	0	8000	30000
12 juin 2022 17:00	4.2	320	1	1	1	8	1700	1	0	8000	30000

En résumé, le vent soufflait très faiblement à faiblement de secteur nord à nord-ouest, la visibilité horizontale était bonne, à 30 km, et le ciel était dégagé avec quelques nuages épars s'étalant sur deux niveaux, à 1700 et à 8000 m d'altitude, respectivement de type cumulus et cirrus.

Afin d'affiner davantage les données liées au vent, nous avons sollicité auprès de Météo France une restitution des données à mailles fines AROME vent selon le canevas suivant :

« Paramètres demandés : VENT FF (m.s-1) et DD (°) - Date/heure : 12.06.2022 entre 16h00 et 17h00 UTC - Aire géographique : 48°50'00N/48°52'00N ; 2°43'00E/2°45'00E – Niveaux entre 10 et 3000 m ».

Les données, mises en forme en annexe 1, indiquent la présence d'un vent très faible à faible (entre 2 et 5 m/s) globalement orienté nord ou nord-ouest jusqu'à 1500 m d'altitude. Au-delà, il se renforce (7 à 13 m/s) en s'orientant à l'ouest ou à l'ouest-sud-ouest.

### 3.1. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS COLLECTÉS

#### TEMOIGNAGE UNIQUE

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	CHANTELOUP-EN-BRIE (77)
A2	(Opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	/
A3	(Opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	/
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	« Baignade »
B2	Adresse précise du lieu d'observation	Domicile du témoin
B3	Description du lieu d'observation	Piscine dans le jardin de la maison du témoin
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	12/06/2022
B5	Heure du début de l'observation (HH :MM : SS)	18 :10
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM : SS)	15 à 20 minutes
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	Oui - 1
B8	(Opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	Fils
B9	Observation continue ou discontinue ?	Discontinue
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	« Il y a eu une petite pause au début » et « le caractère intrigant et récurrent de mon observation »
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	« La fin des récurrences, et une certaine lassitude de l'observation »
B12	Phénomène observé directement ?	Oui
B13	PAN observé avec un instrument ? (Lequel ?)	Oui – iPhone 13 Pro
B14	Conditions météorologiques	<p><u>Selon les données météo</u> : le vent au sol était quasiment nul, orienté sud-ouest/ouest-nord-ouest, la visibilité horizontale était bonne, à 20 km, et le ciel était dégagé.</p> <p>Le vent plus en altitude était très faible à faible, orienté nord ou nord-ouest jusqu'à 1500 m d'altitude, se renforçant tout en s'orientant ouest ou ouest-sud-ouest plus haut</p> <p><u>Selon le témoin</u> : « beau temps, ciel bleu dégagé sans nuages »</p>
B15	Conditions astronomiques	« A 18H10, le soleil est déjà bien à l'ouest »
B16	Equipements allumés ou actifs	« Mon iPhone »

B17	Sources de bruits externes connues	« <i>Aucun</i> »
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	1
C2	Forme	« <i>Unique mais variable et avec récurrences</i> »
C3	Couleur	« <i>Blanche intense mais avec un lent dégradé d'intensité en fonction du temps pour redevenir très lumineux quelques instants plus tard.</i> »
C4	Luminosité	« <i>Nous sommes en plein jour encore à 18H10, donc très lumineux</i> »
C5	Trainée ou halo ?	« <i>Pas de halo en observation directe, mais en zoomant sur certaines photos, un halo sombre périphérique du disque d'environ 1/3 de son diamètre apparait. A mon avis, il s'agit d'un artéfact de prise de vue mais vos experts en optique / informatique en feront peut-être une autre analyse.</i> »
C6	Taille apparente (maximale)	« <i>Je dirais environ une demi phalange P 3 du pouce soit environ 5 mm</i> »
C7	Bruit provenant du phénomène ?	Non
C8	Distance estimée (si possible)	« <i>Passage à proximité apparente d'un avion en haute altitude à l'ouest du PAN, photos ci-jointes</i> »
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	« <i>Quasiment plein sud</i> »
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	Environ 40°
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	« <i>Est resté stationnaire</i> »
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	40°
C13	Trajectoire du phénomène	« <i>Position stationnaire</i> »
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	Aucune
C15	Effet(s) sur l'environnement	« <i>Aucun en apparence sauf sur moi qui suit incité à vous transmettre mon observation</i> »
<i>Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions</i>		
D1	Reconstitution sur croquis /plan / photo de l'observation ?	Non
E1	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	« <i>Ma première observation de « PAN » se situe aux environs de mes 10 ans. Celle que je vous relate ici est la 4<sup>e</sup> du genre et sans doute la moins « spectaculaire ».</i> <i>Ce que je peux vous dire, c'est que je vis avec, c'est-à-dire que ces images vous restent gravées à vie et que votre vision des choses s'en trouve modifiée.</i>

		<i>De formation scientifique en tant que X, mon autre centre d'intérêt a été influencé par ces observations, à savoir l'astrophysique et son lien étroit avec la philosophie. »</i>
E2	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	<i>« Par expérience, je sais qu'il n'est pas fait grand-chose de ces récits d'observation (pour ceux qui restent sans explication). Depuis que le physicien Fermi a établi son paradoxe, peu de physiciens s'intéressent au sujet et de toute façon, ils n'ont pas le budget pour l'étudier. Pour exister, il faut publier ... »</i>
E3	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	<i>« Comme je viens de vous le dire, je vis avec depuis environ l'âge de mes 10 ans. Je n'ai jamais renoncé à comprendre, essayant régulièrement de me former à la physique, même quantique. Des quelques physiciens que j'ai essayé de contacter, seul Aurélien Barrau a eu la gentille de me répondre ... »</i>
E4	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	<i>« Redite de ci-dessus »</i>
E5	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	<i>« Je suis en recherche d'explications depuis bien plus longtemps »</i>
E6	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	<i>« Concernant cette observation peut-être, mais de façon plus générale, Pas tant qu'un budget spécifique n'y sera alloué »</i>
E7	L'expérience vécue a-t-elle modifié quelque chose dans la vie du témoin ?	<i>« Cf E1, E2, E3. »</i>

#### 4- HYPOTHESE ENVISAGEE

La seule hypothèse envisagée est celle de l'observation d'un ballon Mylar à haute altitude.

##### 4.1. ANALYSE DE L'HYPOTHESE

Reprenons les éléments caractérisant le PAN tel que décrit par le témoin :

Forme ponctuelle ou circulaire, couleur blanche et forte luminosité variable : *« la luminosité de ce disque varie avec le temps (sans perdre sa forme ni sa taille), diminuant progressivement jusqu'à parfois faire disparaître le disque de ma vue, avant de réapparaître un peu plus tard ».*

Le témoin compare le PAN au *« feu d'un phare maritime »*, aucun bruit n'est perceptible.

Sa position, selon le témoin, n'a pas varié pendant les 15 à 20 minutes d'observation, quasiment plein sud à environ 40° d'élévation. Le témoin a cessé l'observation, par lassitude et la fin des « récurrences » [NDE : alternances de visibilité et de non visibilité].

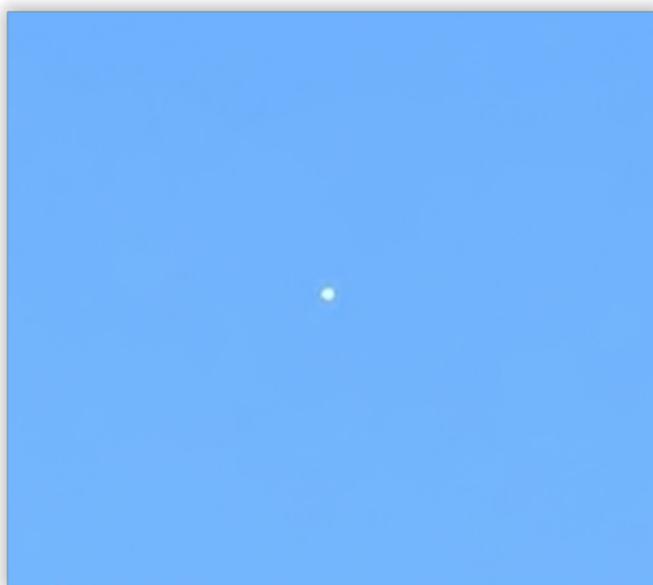
Les conditions environnementales sont excellentes, avec un ciel dégagé et un vent au sol nul à très faible, et très faible à faible en altitude.

#### 4.1.1 ANALYSE PHOTO

Le témoin ayant pu réaliser de nombreuses photographies et deux vidéos du PAN, nous allons en premier lieu tenter de les exploiter.

Ce sont en tout 21 photographies et deux vidéos qui ont été faites, en continu. Les originaux de ces documents authentifiés ayant été transmis au GEIPAN puis à l'enquêteur, nous avons pu les exploiter.

Le PAN est particulièrement difficile à observer sur les documents, seule la photographie n°4060 le permet avec suffisamment de netteté :



*Extrait de la photographie n°4060 – zoom 100%*

Le PAN s'y présente sous la forme d'un rond blanc uniforme, sans aucune structure ni particularité. Un zoom supérieur à 100% ne permet de générer que des artefacts de compression JPEG, en aucun cas significatifs.

Après avoir scrupuleusement examiné chacune des photographies, nous sommes parvenus à identifier sur certaines d'entre elles le PAN, ce qui nous a ensuite permis, à l'aide de l'outil « *registration 3 points* » d'IPACO<sup>1</sup> et de repères dans le paysage (végétation), de superposer les images concernées, réputées avoir été prises depuis le même emplacement.

Ce travail permet de mettre en évidence un déplacement du PAN selon une trajectoire rectiligne entre les images n°4052 et 4057 (il a été impossible d'ajouter la photographie n°4060 à cet ensemble, le

<sup>1</sup> Logiciel de traitement d'images du GEIPAN ; <http://ipaco.fr/page2.html>

témoin s'étant déplacé entre-temps légèrement vers la gauche occasionnant un décalage des points de repère, situés en avant-plan) :



*Extrait de la « registration 3 points » IPACO d'une série de photographies où le PAN est visible*

Le zoom étant le même entre les photographies utilisées pour la « registration 3 points », nous pouvons utiliser la valeur mentionnée dans les métadonnées pour la longueur focale équivalente 35 mm, soit 77 mm, dans l'image enregistrée. Ceci permet de réaliser des mesures d'angles.

La distance angulaire totale parcourue par le PAN est très petite, de l'ordre de  $5^\circ$  ; elle s'effectue en  $1'13''$  entre  $18h24'43''$  et  $18h25'56''$  (heure locale) :



La taille angulaire du PAN a été mesurée sur la photographie n°4060, là où il est le plus visible. Elle est également très petite, de l'ordre de  $0,02^\circ$  :



Au vu de cette très petite taille angulaire et des difficultés à l'observer sur les images, il est impossible de se prononcer de manière formelle sur une éventuelle variation de cette taille, au fil du temps. Si variation il y a, elle est très minime et non évaluable.

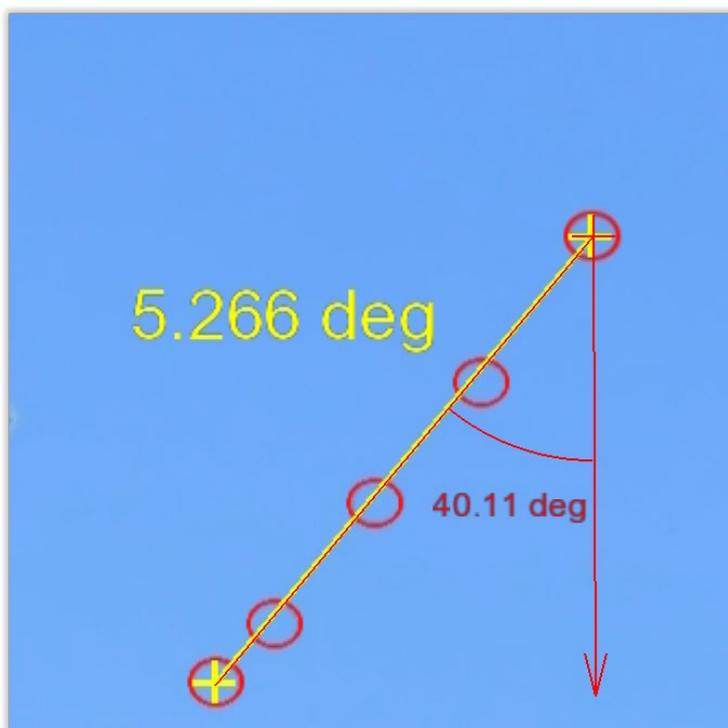
En conséquence, il existe trois possibilités pour le déplacement du PAN :

- 1- Un éloignement mais qui reste modéré
- 2- Un rapprochement, également modéré
- 3- Une diminution d'altitude

Cette dernière possibilité peut également être combinée avec les deux premières.

L'hypothèse d'un éloignement avec possible perte d'altitude est la plus plausible dans le sens où le témoin indique que les périodes de « *réurrences* » [NDE : sous-entendu de visibilité] ont cessé au bout d'un moment.

Si l'on reste sur cette hypothèse, l'observation ayant eu lieu en direction du Sud, l'écart angulaire entre la verticale (pointant vers le sud) de la position initiale du PAN et l'orientation de son déplacement permet d'obtenir l'azimut (approximatif) de ce déplacement :



*Angle de déplacement du PAN par rapport au sud – Mesure effectuée avec l’outil « angle local » d’IPACO*

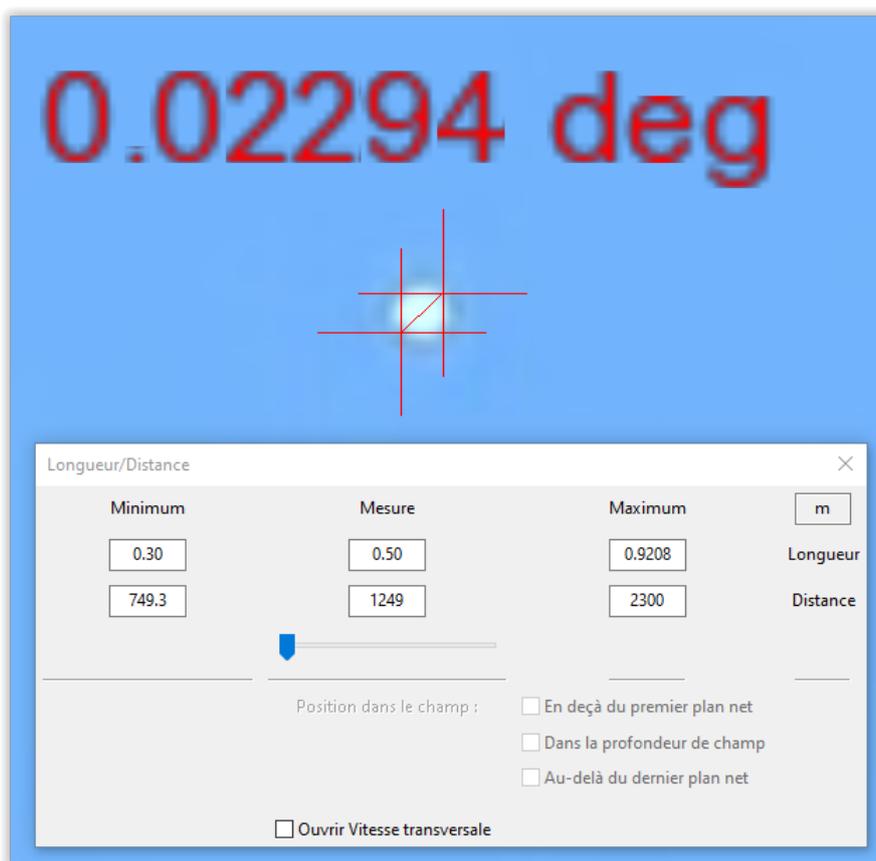
Le déplacement du PAN s’effectue donc en direction du Sud-est.

Nous pouvons enfin sur la photographie n°4060 faire quelques estimations de distance du PAN en fonction d’hypothèses de dimensions, et inversement. Ces estimations peuvent être faites à partir de la taille angulaire du PAN, avec l’outil « Longueur/Distance » d’IPACO.

Si le PAN se trouve à une altitude (H) de 1500m (altitude changement d’orientation des vents) et est visible selon un angle ( $\alpha$ ) de 40° au-dessus de l’horizon (estimation fournie par le témoin), alors la distance (D) séparant le PAN du témoin est donnée par la relation:

$$\sin \alpha = H/D, \text{ soit } D = H / \sin \alpha = 1500 / \sin 40^\circ \sim 2300\text{m}$$

La distance évaluée est de l’ordre de 2300m. A cette distance, la taille angulaire mesurée du PAN (0.02294 °) correspond à une longueur inférieure au mètre.



*Estimations de distances possibles vs dimensions possibles du PAN*

Nous constatons que les dimensions du PAN restent tout à fait modestes aux distances considérées.

Les deux vidéos, très courtes, ne permettent pas de pousser plus loin l'analyse. Tout au plus confirment-elles le caractère de visibilité aléatoire du PAN, avec une forte réflectivité dans les périodes de visibilité.

Enfin, la vitesse du PAN n'est pas quantifiable. En effet, il est impossible de déterminer l'angle d'inclinaison de la trajectoire au vu des petites tailles angulaires en jeu, préalable indispensable aux mesures et calculs nécessaires. Tout au plus pouvons-nous dire qu'elle est probablement plutôt faible avec un déplacement angulaire de l'ordre de  $5^\circ$  sur une durée supérieure à la minute.

#### 4.1.2 HYPOTHESE

Un éloignement du PAN vers le sud-est, combiné ou non avec une diminution d'altitude, est tout à fait compatible avec l'hypothèse d'un objet passif porté par le vent.

En effet, nous avons vu dans la situation météorologique que le vent, entre le sol et jusqu'à environ 1500 m d'altitude, était orienté nord/nord-ouest.

Par ailleurs, le comportement et l'apparence du PAN, avec des moments de visibilité aléatoires et une forte luminosité dans ces moments de visibilité, sont totalement similaires à ceux d'un ballon fantaisie léger, souvent gonflé à l'hélium, de type « Mylar » (enveloppe aluminisée fortement réfléchissante), ballotté en altitude par des vents faibles, le faisant lentement se déplacer dans le sens du vent tout en pivotant sur lui-même de manière aléatoire.

Une des faces de ce ballon est très probablement moins réfléchissante, soit parce que non constituée de Mylar soit en raison de la présence d'une surface non homogène (reliefs fantaisie par exemple).

Nous avons également vu que les estimations de distances du PAN effectuées à l'aide d'IPACO en fonction d'estimations de dimensions sont tout à fait compatibles avec la présence d'un tel ballon, en-dessous de 1500 m d'altitude, dans la fourchette correspondant à l'orientation du vent compatible avec l'hypothèse.

En conclusion, les données du témoignage ainsi que celles obtenues lors de l'analyse photo sont compatibles avec l'observation d'un petit ballon de type Mylar se déplaçant lentement au gré du vent en altitude.

Exemple de ballon Mylar fantaisie, vu de plus près :



#### 4.2. SYNTHÈSE DES HYPOTHÈSES

HYPOTHÈSE(S)			EVALUATION*
<b>Ballon Mylar</b>			<b>0.775</b>
ITEM	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE ou MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE
<b>Forme</b>	Ronde, compatible	Taille angulaire très petite, forme réelle difficilement visible	<b>0.80</b>
<b>Couleur(s)</b>	Blanche, fortement lumineuse par moments Alternance de forte luminosité avec absence de luminosité, en raison de la présence d'une surface moins ou peu réfléchissante sur une partie du ballon		<b>0.90</b>
<b>Taille app. max.</b>	Très petite, compatible avec l'altitude max pour un déplacement vers le sud-est		<b>0.95</b>
<b>Forme Traject.</b>	Rectiligne, compatible	Une partie des photographies n'a pas pu être incluse dans le calcul de la trajectoire	<b>0.95</b>
<b>Azimut (préciser : début/fin)</b>	Se déplace vers le sud-est, dans le sens du vent	Discrimination formelle entre un éloignement et un rapprochement du PAN	<b>0.60</b>

		impossible, en raison des petites tailles angulaires en jeu	
<b>Vitesse app.</b>	Faible, avec un déplacement de 5° en plus d'une minute	Pas de données consolidées ni de calculs possibles en raison des petites tailles angulaires en jeu	<b>0.30</b>

*\*Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur : certaine (100%) ; forte (>80%) ; importante (60% à 80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%)*

### 4.3. SYNTHÈSE DE LA CONSISTANCE

La consistance<sup>2</sup> est bonne, malgré un témoignage unique. En effet, des photographies et deux vidéos du PAN ont été faites et ont pu être exploitées pour l'analyse.

L'étrangeté résiduelle est en définitive plutôt faible, le PAN s'apparentant à un phénomène connu et identifiable. Elle est essentiellement formée pour le témoin par l'apparence du PAN, semblant « clignoter ».

## 5- CONCLUSION

Le 12 juin 2022 à Chanteloup-en-Brie (77), vers 18h10, le témoin, dans sa piscine, observe une lumière blanche contrastant avec le ciel bleu, à environ 40° au-dessus de l'horizon, en direction du sud. Elle finit par disparaître après une dizaine de secondes. Le témoin continue ses longueurs en piscine.

Par curiosité, il regarde à nouveau dans la direction du PAN, espérant revoir quelque chose, ce qui est effectivement le cas. Il sort donc de la piscine pour aller chercher son téléphone portable et prendre des photographies et deux vidéos.

Le témoin décrit le PAN comme un disque très lumineux, visible par intermittence et, selon lui, immobile en direction du Sud. Après 15 à 20 minutes, lassé, le témoin cesse son observation.

Selon les critères du Geipan, la consistance\* de ce cas est évaluée comme satisfaisante du fait des deux photographies et deux vidéos associées à l'observation, ayant pu être exploitées et analysées. (cf. compte-rendu d'enquête).

L'hypothèse explorée, celle de l'observation d'un ballon fantaisie Mylar fortement réfléchissant, est étayée par les éléments suivants :

- Présence d'un faible et lent déplacement du PAN selon une trajectoire rectiligne, mise en évidence par l'analyse des photographies. Ce déplacement s'effectue possiblement en direction du sud-est, soit dans le sens du vent présent au moment de l'observation jusqu'à une altitude de l'ordre de 1500 m.
- Apparence tout à fait conforme à celle d'un tel ballon, dont l'enveloppe aluminisée reflète très fortement les rayons lumineux du soleil, par intermittence, en fonction de la surface exposée au soleil et de la rotation du ballon sur lui-même, selon le vent.

La petite taille angulaire du PAN empêche toutefois d'être totalement formel quant à l'orientation de son déplacement et ne permet pas non plus de donner des estimations consolidées de vitesses possibles.

Classification en « A » : observation d'un ballon fantaisie de type Mylar.

<sup>2</sup> Qualité et quantité d'informations fiables et objectivées fournies par le témoin

## 6- CLASSIFICATION

Etrangeté [E]

Consistance [C] = [I]x[F]

Fiabilité [F]

Information [I]

Classé A

